

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ATLAS

MARDI 28 MARS 2023 à 14 heures, en ligne

À Arles, le jeudi 16 mars 2023

Chères adhérentes, chers adhérents,

Compte-tenu de la difficulté actuelle à se déplacer, l'Assemblée générale ordinaire d'ATLAS se tiendra le **mardi 28 mars 2023**, à 14 h, en ligne, par visioconférence Zoom. Pour y participer, il faut télécharger et installer le logiciel gratuit zoom.us sur votre ordinateur pour ensuite, à l'heure dite, vous connecter à l'aide du lien et des identifiants suivants :

- **Lien** : <https://us02web.zoom.us/j/87596483726?pwd=VjViZ0gxQ254S0NnVDVpcHY1c3czQT09>
- **ID de réunion** : 875 9648 3726
- **Code secret** : 744887

L'ordre du jour est le suivant* :

1. **Rapport moral** de la présidente et vote sur ce rapport ;
2. **Rapport d'activité** de la secrétaire générale et vote sur ce rapport ;
3. **Rapport financier** du trésorier - Lecture du **rapport de la commissaire aux comptes** - Approbation des comptes annuels ;
4. Affectation du résultat ;
5. Lecture du **rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées** et approbation des éventuelles conventions ;
6. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS ;
7. Présentation du budget prévisionnel ;
8. Débat d'orientation ;
9. **Élections au Conseil d'administration : présentation des candidats** et vote.

*Sont indiqués en gras les documents joints au guide pratique de l'Assemblée générale et du vote en ligne.

[Consulter et télécharger le Rapport d'activité 2022 d'ATLAS](#)

N'oubliez pas :

Les assemblées ne sont délibératives que si le quorum est atteint. Nous serions heureux de vous y retrouver nombreux-ses mais si vous ne pouvez pas être présent-e, merci de vous faire représenter en émettant une procuration. Et si vous ne pouvez pas non plus, pensez à voter en ligne au cours des six jours impartis. Le vote sera ouvert du jeudi 23 mars à 16h au mardi 28 mars à 16h.

Les modalités de vote :

Le vote** des différents rapport mentionnés dans l'ordre du jour ainsi que les élections au Conseil d'administration se feront via la plateforme Balotilo, par un vote à bulletin secret en ligne.

Vous recevrez, par email, au plus tard le 23 mars : le guide pratique de cette assemblée, comprenant également les textes et documents soumis au vote, ainsi que votre lien de connexion à la plateforme Balotilo. Ce dernier vous servira à voter puis à consulter les résultats.

**Les statuts d'ATLAS prévoient que seuls les membres à jour de leur cotisation sont autorisés à voter. Pour renouveler votre adhésion, rendez-vous sur la page de notre site : www.atlas-citl.org/adherer/

La présidente, Margot Nguyen Béraud



atlas Association pour la promotion de la
TRADUCTION LITTÉRAIRE
Espace Van Gogh - 13200 ARLES
04 90 52 05 50 - atlas@atlas-citl.org
N° SIRET : 333 643 617 000 41